

LA PLACE DES LANGUES NATIVES DANS LES POLITIQUES SOUVERAINISTES AFRICAINES DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Koffi, YAO

Linguistique Hispanique /DEILA, UFHB d'Abidjan
yaofirmin@hotmail.com

Résumé

La place de bien de langues autochtones dans l'espace sociolinguistique d'Afrique francophone, est constamment débattue ces dernières décennies. Face à une situation très disparate quant au choix d'une langue nationale à ériger au statut officiel dans ces pays, on notera différentes approches aussi fondées les unes que les autres. En effet, l'hégémonie de la langue française est de plus en plus contestée dans les sociétés francophones africaines, du fait de l'émergence des langues autochtones africaines revalorisées par les locuteurs, dans un contexte régional de crises aux relents nationalistes. Dans cette perspective, nous convoquons les méthodes analytique ou qualitative pour effectuer la présente étude dont l'objectif principale est d'appréhender les différentes stratégies concourant à revaloriser les langues autochtones en tant qu'instruments de souveraineté et comme maillon essentiel de la chaîne de développement.

Mots clés : *Souveraineté, société, langue, culture, développement*

Abstract

The place of several native languages in the sociolinguistic space of French-speaking Africa has been constantly debated in recent decades. Faced with a very disparate situation regarding the choice of a national language in these countries, we will note different approaches, each as well-founded as the other. Indeed, the hegemony of the French language is increasingly contested in French-speaking African societies, due to the emergence of a new indigenous African languages revalued by users, in a regional context of crises with nationalist overtones. In this perspective, we use analytical or qualitative methods to carry out this study, the main objective of which is to understand the different strategies contributing to the revalorization of indigenous languages as instruments of sovereignty and as an essential link in the development chain.

Keywords: *Sovereignty, society, language, culture, development*

Introduction

L'Afrique à l'instar de nombreuses zones géographiques de la planète a subi la colonisation et continue de faire l'expérience déchirante du déracinement linguistique et culturel. Si la vieille garde de l'élite africaine s'est installée dans le confort paternaliste du Commonwealth et de la FrançAfrique, les nouvelles générations, surtout celles des pays francophones voient ces tableaux d'un autre œil. En effet, celles-ci opèrent un virage à 180 degrés et se donnent pour mission la décolonisation linguistique de l'Afrique en générale, et de l'Afrique francophone en particulier. Le présent travail fait donc échos à ce grand mouvement et se veut une déclinaison linguistique dont le but est d'analyser les différentes stratégies institutionnelles de réappropriation linguistique de l'espace francophone, non sans réévaluer les contextes sociolinguistiques de ces pays. Réaliser une telle analyse renvoie à donner des réponses aux questions suivantes.

Dans quel contexte évolue le français en Afrique francophone ? En outre, comment le français évolue-t-il à l'émancipation linguistique en marche dans cet espace ? De plus, quelles stratégies de réappropriation de leur espace linguistique sont-elles menées dans ces zones ? Enfin, quelles sont les perspectives d'un tel mouvement ?

Ces questions induisent les suivantes hypothèses à savoir que le contexte sociolinguistique dans lequel évolue le français en Afrique est en pleine mutation. Les africains francophones ne le sont plus exclusivement et ceux-ci se reconnectent linguistiquement et culturellement à leurs racines. Dans le but de mener à bien notre étude, nous avons décidé de convoquer la méthode analytique (...). Enfin, notre étude s'articule en quatre grands points dont le premier est relatif au contexte dans lequel évolue le français. Par la suite, nous évoquerons la pression que subit le français avant d'aborder dans la troisième partie les

stratégies de réappropriation de l'espace linguistique par les africains. Enfin, la dernière partie se centre sur les perspectives de réhabilitations des valeurs culturelles à travers les langues autochtones.

1. Le contexte sociolinguistique

Le français en Afrique n'a pas fait son entrée sur une terre vierge de langues et de peuples. Cela dans la mesure où le paysage linguistique africain en était déjà pourvu (Delafosse Maurice). A titre de preuves empiriques, nous pouvons évoquer les cas de :

- La Côte d'Ivoire avec le Baoulé,
- Le Dioula, le Bété ou le Sénoufo, pour ne citer que celles-là.
- Le Sénégal, nous avons le Wolof,
- Le Mali avec le bambara,
- La République Démocratique du Congo avec le Lingala.

La liste n'est pas exhaustive ; ce qui prouve définitivement que le français ne s'est pas installé en terrain vierge. Le propos suivant de DELAFOSSE Maurice (1922 : 31) illustre notre affirmation :

Cette hypothèse ne repose pas que sur de simples conjectures. En étudiant les mots d'origine sémitique qui ont acquis droit de cité dans la plupart des langues nègres du Soudan et de son arrière-pays, j'ai constaté qu'ils se divisaient, dans leur ensemble, en deux grandes catégories, très distinctes l'une de l'autre.

Ce propos de DELAFOSSE est une preuve que l'Afrique comptait des langues avant l'arrivée des colons européens.

1.1. Les langues du substrat

En Afrique dite francophone, il existait des langues avant le choix du français comme langue officielle. Celles-ci ont fait

l'objet d'une publicité dégradante à travers une forme d'impérialisme linguistique qui a consisté à reléguer les langues autochtones au rang de dialectes incapables de décrire des concepts complexes. Cet impérialisme linguistique empreint de condescendance a inexorablement débouché sur le choc linguistique.

1.2. Le choc linguistique

Le choc linguistique s'est produit en réponse à une politique linguistique assimilationniste coloniale. Il s'est agi de stigmatiser les langues locales en les étouffant au prétexte que leur pratique ne participait ni à la cohésion sociale ni à l'unité nationale ; ce que réfute Cheick Anta DIOP (1979 : 422) quand il affirme que :

« Les langues africaines sont loin d'être frappées d'une pauvreté naturelle et il suffit de leur appliquer un effort comparable à celui qui a été appliqué aux langues occidentales pour qu'elles soient au niveau des exigences de la vie moderne ».

Cependant, en opposition à des visionnaires comme DIOP, l'usage des langues locales était considéré comme un délit qui était puni du collier de la honte dans les écoles primaires en Côte d'Ivoire. Dans un tel contexte, le choc linguistique était inévitable. En ce sens que le colon avec la complicité d'une élite passive, a voulu effacer des siècles de pratiques linguistiques et culturelles à travers l'école. La réaction fut timide au début et a consisté en l'usage des langues autochtones dans des contextes domestiques et informelle. Par la suite, ces usages ont donné lieu à l'érection de manière tacite de certaines langues locales au rang de langue véhiculaire dominante. Cela fut le cas du Mali, du Sénégal ou encore de la République Centrafricaine. Dans les pays comme la côte d'Ivoire, la réaction face à cette « attaque » du français s'est concrétisée par la création du nouchi et du français ivoirien ; KOUADIO N'guessan Jérémie (2008 : 10).

2. Le français à l'épreuve de l'émancipation des peuples autochtones

Un mouvement de reconquête de l'espace linguistique africain s'opère depuis des décennies et connaît son point culminant dans les années 2000. En effet, les populations africaines francophones connaissent un sursaut politique et identitaire qui déteint sur les comportements linguistiques. Ces peuples expriment chaque jour davantage leur envie de s'émanciper de la tutelle linguistique et culturelle de la France. Nous en voulons pour preuve, l'usage des langues locales en Côte d'Ivoire avec l'émission en langues locales « Nouvelles du pays » ou l'adoption au Sénégal du Wolof et du Sérère comme langues de communication à l'Assemblée Nationale. La réaction des autorités en charge de la francophonie fut timide et n'ont fait qu'observer les événements dans un premier temps, puis de s'adapter. L'exemple de la diffusion de programmes d'information en langues Houssa, en Fulfulde et en Mandékan, en est une illustration (Radio France International). Le cas le plus illustratif de cette révolution linguistique nous vient de la République Démocratique du Congo ainsi que nous le rapporte Jean-Claude MAKOMO Makita (2013 : 51)

L'on a vu que les langues pratiquées au Congo n'ont pas le même rapport des forces. La constitution de 2006 stipule que le français est la langue officielle. Elle lui réserve une place privilégiée réservant son rôle à des fonctions supérieures. Elle établit ensuite quatre langues nationales : le Ciluba, le kiswahili, le kikongo et le lingala, et s'engage à les promouvoir. Alors que le français est étudié de manière systématique à tous les niveaux de la formation, les langues nationales sont plutôt apprises de manière empirique.

De ce qui précède, il ressort que la France à travers la francophonie est en train de procéder à un arrimage des langues

du substrat africain à cette organisation. Face à cette réalité, les linguistes africains ont opté pour le compromis en écrivant leurs langues avec l'alphabet latin (sources).

2.1. L'émancipation linguistique et culturelle

L'émancipation linguistique et culturelle consiste pour les africains francophones à revendiquer et assumer leur africanité à travers la pratique de leurs langues. Celle-ci n'est que la déclinaison d'un mouvement de contestation sociopolitique de plus légitime de l'influence négative de l'occident sur les pays africains. D'où la naissance d'un sentiment anti politique française en Afrique.

En la matière, le Sénégal est à l'avant-garde puisqu'il a introduit le Wolof comme langue de transmission de connaissances basiques, comme le reconnaissent Mamadou DIOUF et Henri VIEILLE-GROSJEAN (2017 : 7) :

Médium d'enseignement : dans l'esprit de cette étude, il faut comprendre l'expression « médium d'enseignement » à la suite notamment de la définition donnée par Bouso dans son étude. « L'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel. Entre médium de communication et outils d'apprentissages scolaires » réalisée dans le cadre du Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARE). (...) La notion renvoie donc à l'intermédiation réalisée par une langue facilitatrice d'échanges dans les contextes des apprentissages scolaires.

Comme nous pouvons le constater dans leur propos, ces auteurs mettent en lumière le caractère hautement stratégique de nos langues dans le processus de construction des savoirs.

Dans la même veine, au Mali, le bambara est en passe de devenir la langue officielle, vu l'ampleur de son usage. En Côte d'Ivoire, les études sur les langues du substrat foisonnent et son d'un

intérêt certain pour les linguistes et la population. A titre d'exemple, nous pouvons convoquer la collection « Parlons... », avec des contributeurs tels que KOUADIO (2004 : 14). Il convient de noter cette collection est très riche et compte des contributions comme :

- Parlons baoulé
- Parlons sénoufo
- Parlons dioula ...

Toujours en Côte d'Ivoire, l'Etat a entrepris des consultations dans le but d'introduire des langues locales dans l'éducation de base. Rien que ces deux exemples de pays phares d'Afrique de l'ouest montrent que le français est en recul d'un point vue stratégique et affectif.

2.2. La régression stratégique

Le français bien qu'installé dans les mœurs des populations francophones, n'arrive plus tout seul à combler les attentes tant des populations que des États en termes de stratégie de développement. Cela dans la mesure où les États ont pris conscience de l'importance des langues dans l'appropriation des connaissances de base telles que le calcul, les règles d'hygiène, l'histoire, la géographie...

Face à de tels enjeux, les langues du substrat africain connaissent une véritable renaissance qui, à n'en point douter, fait reculer le français. Il s'agit ici d'une régression liée à une réorientation stratégique étatique, qui remplit deux objectifs à savoir, mettre à profit la maîtrise des langues locales par une frange importante de la population, et créer une chaîne de valeurs à partir de celles-ci. En plus de la régression mécanique, nous en observons une autre qui est d'ordre organique.

2.3. La régression organique

Les langues locales de la zone ayant le français comme régime linguistique exercent une pression importante sur le français. Et

cette pression entraîne une dégénérescence interne du français. Ce phénomène se traduit par une espèce de déstructuration de la grammaire par hybridation. En consonance avec la géolinguistique dont le corollaire est la variation diatopique des langues, l'on peut comprendre aisément ce dépérissement. De manière plus concrète, les langues autochtones se sont insinuées dans la structure du français et cela à divers niveaux qui sont :

- Syntaxique
- Phonétique
- Phonologique
- Morphosémantique

Cette pression des langues locales a produit des variants très marquées du français en Afrique. Aussi, existe-t-il un français congolais, ivoirien, sénégalais, camerounais, etc.

On parle le français en Afrique francophone avec une intonation tronquée, une syntaxe réinventée et des mots resémantisés ; ce qui participe à la réappropriation de l'espace africain francophone par ses populations et ses États.

3. De la réappropriation de l'espace linguistique africain

La reconquête de l'espace linguistique africains par ceux-ci est une réalité qui peut s'observer à deux niveaux : au niveau politique et au niveau social.

Au niveau politique, les États ont tous mis en place des stratégies de promotion des langues africaines à travers des actions au niveau médiatique, scolaire et académique. Au premier niveau évoqué, il s'agit concrètement d'assigner un rôle dans les curricula à ces langues comme l'usage de celles-ci dans les écoles primaires en concomitance avec le français ou encore dans des actions de certification. En parlant de certification, nous pouvons noter que l'examen d'obtention du permis de conduire, peut être passé en Côte d'Ivoire par des candidats illettrés en

français, mais qui ont une maîtrise d'une langue dominante du substrat à savoir le baoulé, le dioula, le bété et le senoufo.

En ce qui concerne le niveau social, la zone de francophone connaît une véritable prise en main de leur espace linguistique par une communication des entreprises très axée sur les langues autochtones. Aussi, est-il fréquent de voir des publicités et des campagnes de sensibilisation en langues locales dans tous les pays, et cela sans exception.

3.1. Langues locales et curricula

Dans l'optique de formaliser et d'opérationnaliser les langues autochtones, les gouvernements africains francophones ont introduit celles-ci dans les programmes d'éducation. Cela dans la mesure où ces langues locales jouent déjà un rôle indéniable non seulement dans la transmission de valeurs morales et culturelles mais également de concepts mathématiques et psychologiques comme le reconnaît KI ZERBO Joseph (1990 :36).

Au vu de ce qui précède, l'apport des langues autochtones africaines constitue la pierre angulaire du progrès et de l'union de l'Afrique. Aujourd'hui, il est courant de voir des ressources pédagogiques en langues africaines et dont les contenus sont en rapport avec l'environnement de l'apprenant. Cet état de fait induit l'usage à foison d'une onomastique locale. En ce qui concerne l'usage des langues en tant qu'instrument de transmission de connaissances, elles constituent une formidable rampe de lancement des apprenants dont la première langue est africaine. En effet, elles permettent de manière progressive de propulser les apprenants vers des connaissances plus complexes. À titre d'exemple, si un enfant dont la première langue est le wolof est initié aux calculs dans cette langue, le système gagne du temps car celui-ci intégrera plus vite ces notions que s'il devait apprendre celles-ci en français. Puisque en le faisant en

français il faudrait lui faire acquérir un niveau minimum convenable avant de procéder son initiation à l'arithmétique. De ce qui précède, nous pouvons dire que l'appropriation de l'espace linguistique africain à travers l'introduction des langues autochtones dans les curricula est pertinente et ouvre de bonnes perspectives.

3.2. Stratégies de revalorisation

Les stratégies de revalorisation des langues africaines de la zone francophone sont de divers ordres mais peuvent être alignées dans deux canevas. Le premier est celui de la méthode que nous désignerons par académique et le second est relatif à la méthode dite informelle.

La méthode académique se manifeste par l'introduction directe d'une ou de plusieurs langues du substrat africain dans les programmes scolaires et académiques. C'est le cas de pays tels que le Sénégal et le Mali, où le wolof et le bambara jouent le rôle de pivot.

Pour ce qui est de la méthode informelle, elle consiste à laisser les langues locales se répandre comme moyen de communication dans toutes les strates de la société, sans leur concéder un rôle officiel. Il faut noter que ce cas est plus dommageable pour le français que la première puisque ces langues évoluent dans des contextes si dynamiques qu'elles à moyen ou long terme à se greffer sur la langue officielle. C'est le cas surtout de la Côte d'Ivoire les langues locales ont dans contacts avec le français, donné naissance à un basilecte (le nouchi) et un mésolecte (le français ivoirien).

4. Perspectives de la reconfiguration linguistique

La reconfiguration linguistique en cours en Afrique ouvre de nombreuses perspectives aux États africains. Car utiliser ses propres langues revêt de nombreux avantages à court, moyen et

long terme. Il suffit d'observer certaines nations ayant un stade avancé de développement pour nous rendre compte du lien étroit qui existe entre langue et développement. L'usage d'une langue à laquelle un peuple est attaché permet d'éduquer ses jeunes générations selon ses normes culturelles, et cela de manière durable. Aussi, la réhabilitation de la socio-culture est-elle une perspective non négligeable.

4.1. La réhabilitation des valeurs socio-culturelles

La réhabilitation de valeurs socioculturelles africaines pourrait donner lieu à un développement à même de répondre aux exigences de l'écosystème africain. Puisque les africains se plaignent de l'influence négative des mœurs occidentales sur leur société. La pratique de nos langues pourrait à n'en point douter remettre nos cultures sur le devant de la scène et donner un coup d'accélérateur à la transformation organique et structurelle des sociétés africaines. La conséquence d'une telle action serait placer nos paradigmes comme des boussoles de progrès. En Côte d'Ivoire par exemple, l'armée et la police puisent les noms de leurs véhicules d'intervention dans l'onomastique du substrat linguistico-culturelle. Ainsi, voyons-nous des engins porter des noms comme *Gbagbadê*, *Gontougo* ou encore *N'zi*. La reconnexion avec nos valeurs culturelles pourrait faire prendre conscience aux jeunes générations de l'importance de préserver la nature avec l'existence de forêts sacrées. Toutefois, cette tâche serait incomplète si nous ne formalisons pas nos langues.

4.2. La formalisation de nos langues

Ici, la formalisation de nos langues renvoie à un processus qui comprend deux étapes. La première étape de ce processus n'est autre que la description des langues du substrat. La seconde consiste à rédiger des manuels consultables et divulguables. Cette formalisation est une perspective qui pourrait permettre de créer

une chaîne de valeurs autour des langues locales. En effet, certaines activités comme la rédaction de manuels ou l'introduction de celles-ci dans les curricula ferait introduire durablement nos langues dans la sphère de l'économie linguistique.

Conclusion

Aux termes de notre étude sur la place des langues natives dans les politiques souverainistes africaines de l'espace francophone, nous pouvons affirmer que l'espace francophone est en pleine mutation linguistique. Car, tout au long de notre analyse, avons pu mettre en lumière cette mutation. Tout d'abord par la mise en lumière le contexte sociolinguistique dans l'espace francophone déjà riche de nombreuses langues autochtone. Ensuite, à travers l'analyse selon laquelle le français est en lutte d'hégémonie contre les langues du substrat. Sans omettre, en outre, la mise en relief du processus de réappropriation de l'espace linguistique par les langues africaines.

Enfin, nous avons exposé les perspectives découlant de la réhabilitation des langues locales de l'espace francophone. Au vu de ce qui précède, nous pouvons dire que nos hypothèses sont vérifiées.

Bibliographie

DELAFOSSÉ Maurice (1922). *Les noirs de l'Afrique*, Payot & Cie, Paris, pp. 139.

Diop, C. A., (1979). *Nations Nègres et culture*, 4^{ème} édition, Paris, Dakar, Présence africaine.

DIOUF, Mamadou & VIEILLE-GROSJEAN, Henri, (2017), « De l'utilisation du français comme médium ou discipline dans l'enseignement élémentaire au Sénégal », Strathèse [En ligne],

5 | 2017, mis en ligne le 21 juillet 2022, consulté le 19 juin 2023.
URL: <https://www.ouvroir.fr/strathese/index.php?id=472>.

Kouadio, N. J. (2008). Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40/41, journals.openedition.org/dhfles/125 ; [En ligne], consultable sur DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.125>

KOUADIO, N. J. & KOUAKOU, K. (2004). *Parlons baoulé : langue et culture de la Côte d'Ivoire*. Abidjan : L'Harmattan.

Ki-Zerbo, J. (1990). *Éduquer ou périr*, Paris, L'Harmattan.

MAKOMO MAKITA, J. C. (2013). La politique linguistique de la R.D Congo à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue, *Synergies Afrique des Grands Lacs* n° 2, pp. 45-61.